

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 5 février 2019

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue au Centre municipal au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 5 février 2019, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy et Roland Lévesque formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Absents : Monsieur Frédéric Dionne
Monsieur Noël Alexandre, motif : cours en mécanique

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

18-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance;

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Comité de développement
6. Comité de la Famille et des Aînés
7. Contrat concernant l'engagement de l'agente de développement
8. Demande des Loisirs Thiboutot (Salle)
9. Constitution d'un surplus affecté au 31-12-2018 au réseau d'aqueduc/égouts à même les revenus provenant des éoliennes de 2017 et 2018 de 22 480 \$.
10. Affectation de 13 272.35 \$ du surplus affecté pour le réseau d'aqueduc et égouts (Pression de l'eau – Honoraire - Asisto)
11. Transfert de 1374 \$ dans le fonds réservé 150e
12. Validation de la personne désignée au niveau local pour l'enlèvement des obstructions menaçantes
13. Demande de la Traversée (Comité des partenaires en santé mentale du Kamouraska
14. Demande du Club des 50 ans et plus (Salle)
15. Offre de services de Tetra Tech (L.E.S.)
16. Demande du Comité des Fêtes du 150^e (Salle)
17. Prix de fin d'année – Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière
18. Liste préliminaire des contribuables endettés et transmission à la Commission scolaire
19. Décompte progressif numéro 1 – Travaux pression eau potable

20. Demande de Monsieur Francis Michaud (Branchement au réseau d'aqueduc et égouts)
21. Demande de la Fabrique (Salle)
22. Avis de motion (Projet de règlement numéro 286 régissant le numérotage des immeubles par les services d'urgence pour les bornes 9-1-1)
23. Correspondance
24. Période de questions
25. Municipalité Ste-Anne-de-la-Pocatière : Achat local de produits agroalimentaires
26. Vente d'un conteneur à recyclage à Monsieur Rosaire Anctil
27. Achat d'une pompe Flygt 3HP pour la station de pompe numéro 1
28. Société d'agriculture Saint-Pascal - Bottin
29. Désignation de la personne signataire concernant la Politique familiale
30. Achat de deux (2) ordinateurs reconditionnés à Informatique IDC
31. Remplacement du ponceau sur le chemin menant au Site d'enfouissement.
32. Levée de l'assemblée

19-2019 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 8 janvier 2019. Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois de janvier 2019, et ce, telles que présentées.

 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 31 janvier 2019 ont été déposés et remis aux membres du conseil.

20-2019 **Approbation des comptes**

Administration générale

Agro Enviro Lab	Analyse eau	150.62 \$
Bell Canada	Téléphone	38.42 \$
Canadien National	Signaux lumineux	279.00 \$
Capital assurance	Assurance collective	1 449.46 \$
Club de ski de fond	Subvention	1 500.00 \$
CRSBP	Cotisation 2019	5 060.40 \$
Déneigement D. Michaud	Borne-fontaine	260.00 \$
Fonds inf. du terr.	Mutations	24.00 \$
Gagné Marjolaine	Conciergerie	273.75 \$

Garon Claude	Aide financière (Emma)	200.00 \$
Groupe Azimut	Go net, mise à jour	1 672.88 \$
Hydro-Québec	Centre	1 888.61 \$
	Lumières	437.39 \$
	Enseignes	88.12 \$
Lizotte Frédéric	Déplacements	24.96 \$
MRC Kamouraska	Kilométrage, formation	250.51 \$
École Chanoine-Beaudet	Album finissants	75.00 \$
Postes Canada	Timbres	684.10 \$
Salon de quilles	Classique des entreprises	135.00 \$
Servilinks	Hébergement site	137.97 \$
Vaillancourt Émie	Déplacement	18.24 \$
Produits Suncor	Essence	124.74 \$
Bell Canada	Service	392.08 \$
Bell Mobilité	Service	196.60 \$
Bélanger Valérie	Café-rencontre	91.98 \$
Fleurons du Québec	Adhésion	784.00 \$
Leclerc Pierre	Fournitures bureau	126.60 \$
Ministère du Revenu	Cotisation	34.57 \$
Vaillancourt Émie	Formation, glissons en famille	66.56 \$
Salaires	Janvier	18 743.56 \$
Alarmes C. Pelletier	Réparation caméra	104.24 \$
Alim. Louis Grenier	Café-rencontre	24.39 \$
ADMQ	Cotisation, assurance	880.33 \$
APHK	Membre honoraire	50.00 \$
Boulangerie La Poc.	Glissons en famille	25.74 \$
Buro plus	Fourniture bureau	248.07 \$
Café-resto service	Café-rencontre	46.25 \$
Canadien Tire	Étagères rangement	226.99 \$
Dén. Vincent Barbeau	Dén. édifices, trottoirs	3 937.80 \$
Dionne Nicole	Bacs rangement	58.54 \$
Équip. Patrick Bérubé	Parc intergénérationnel	7 326.51 \$
Gagné Marjolaine	Conciergerie	292.50 \$
Groupe Avantis	Quincaillerie	55.09 \$
Hydro Québec	Lacs eaux usées	1 230.16 \$
Imprimerie Pré-texte	Journal janvier	125.32 \$
Landry Raynald	Vitres	45.00 \$
Mécanique Martin	Entr. et rép. Camion	188.91 \$
MRC Kamouraska	Transport adapté	3 052.00 \$
Prod. San. Unique	Chlore	102.21 \$
Québec municipal	Adhésion 2019-2020	193.51 \$
Site enfouissement	Ristourne TPS	2 595.82 \$
Société mut. Prév.	Adhésion 2019	287.44 \$
Tabagie Lunik	Fournitures bureau	29.87 \$
Ville St-Pascal	Service incendie	<u>8 667.95 \$</u>

Total 65 003.76 \$

Solde dans EOP : 244 637.57 \$

Solde dans EOP – Avantages 3 611.65 \$

Site d'enfouissement

Hydro Québec Électricité 3 434.04 \$

Total 3 434.04 \$

Solde dans EOP : 180 800.71 \$

Solde dans EOP – Avantages 103 354.53 \$

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

21-2019

Comité de développement

Monsieur Alain Castonguay, président, informe les membres du conseil qu'une rencontre a eu lieu et qu'il a été discuté des actions à prendre vis-à-vis des entreprises. Un événement tapis rouge sera organisé pour les entreprises. Mettre à jour le bottin et Madame Amélie Gravel a été présentée aux gens dans la salle.

22-2019

Comité de la Famille et des Aînés

Monsieur Marco Lizotte, responsable municipal, informe le conseil qu'une rencontre a eu lieu et que l'activité « Glissons en Famille » a été reportée au 10 février 2019 de 10 h à 16 h.

23-2019

Contrat concernant l'engagement de l'agente de développement

Les membres du conseil ont pris connaissance du contrat de travail de Madame Amélie Gravel et des copies de ce contrat étaient disponibles pour les élus.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : les membres du conseil sont en accord avec ce contrat et s'en déclarent satisfaits; ils autorisent Monsieur le Maire Frédéric Lizotte à signer le contrat de travail.

24-2019

Demande des Loisirs Thiboutot (Salle)

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : les membres du conseil acceptent de louer la salle gratuitement pour le souper de la St-Valentin le 16 février 2019.

25-2019

Constitution d'un surplus affecté au 31-12-2018 au réseau d'aqueduc/égouts et développement à même les revenus provenant des éoliennes de 2017 et 2018 pour un montant de 22 480.00\$

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de constituer au 31 décembre 2018 un fonds surplus affecté au réseau d'aqueduc/égouts et développement à même les revenus provenant des éoliennes de 2017 et 2018 au montant de 22 480 \$.

26-2019

Affectation de 13 272.35 \$ du surplus affecté pour le réseau d'aqueduc et égouts (Pression de l'eau – Honoraires Asisto)

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que: le conseil accepte d'affecter un montant 13 272.35 \$ du surplus affecté pour le réseau d'aqueduc/égouts et développement au 31 décembre 2018 afin de

payer les travaux d'investissement pour la pression de l'eau (Honoraires d'Asisto) effectués en 2018.

27-2019 **Transfert de 1 374 \$ dans le fonds réservé 150^e**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et unanimement résolu qu' : un montant de 1 374 \$ soit transféré dans le fonds réservé du 150^e.

28-2019 **Validation de la personne désignée au niveau local pour l'enlèvement des obstructions menaçantes**

Considérant que selon la Politique de gestion des cours d'eau adoptée par la MRC, les municipalités agissent en tant que premier intervenant sur le terrain et interviennent en cas d'embâcles ou d'obstructions causant une menace immédiate et imminente;

Considérant que selon l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales, la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menacent la sécurité des personnes ou des biens et que l'enlèvement des obstructions doit se faire par un employé désigné à cette fin par la MRC;

Considérant que les municipalités sont dotées des équipements et du personnel requis pour intervenir sur leur territoire en cas d'embâcles et de situation d'urgence;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri demande à la MRC de Kamouraska de nommer monsieur Marc Ancil, employé aux travaux publics, comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

29-2019 **Demande de la Traversée (Comité des partenaires en santé mentale du Kamouraska**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement qu': un don de 100 \$ soit alloué pour l'activité « Ensemble on s'amuse » tenue le 5 mars 2019 au Club de ski de fond Bonne Entente.

30-2019 **Demande du Club des 50 ans et plus (Salle)**

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : 1- les membres du conseil acceptent de louer la salle gratuitement pour le brunch du 24 février prochain.

2- les membres du conseil aimeraient rencontrer le comité des 50 ans et plus; dans le but de discuter du programme Vie active.

31-2019 **Offre de services de Tetra Tech (L.E.S.)**

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : le conseil accepte l'offre de services (N/Réf : 00569TTA, datée du 28 janvier 2019) de Tetra Tech au montant de 4 625 \$ plus taxes.

32-2019

Demande du Comité des Fêtes du 150^e (Salle)

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la salle soit louée gratuitement pour les activités suivantes :

21 février	Chassomaniak
9 mars	Vin - Fromage
11 mai	Méchoui Fête des mères
8 juin	Tournoi poker
26 octobre	Souper BBQ/Soirée années 60
31 décembre	Party Jour de l'An

Messieurs Alain Castonguay et Marco Lizotte ont déclaré être en conflits d'intérêts et ils n'ont pas pris part à la résolution.

33-2019

Prix de fin d'année – Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : les membres du conseil allouent un montant de 100 \$ pour le prix de fin d'année.

34-2019

Liste préliminaire des contribuables endettés et transmission à la Commission scolaire

Considérant qu'en vertu des articles 1022 et 1024 du Code municipal, le secrétaire-trésorier doit dresser la liste des arriérés de taxes;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes à recevoir en date du 5 février 2019;

Considérant que les membres du conseil demandent au secrétaire-trésorier d'inclure dans cette liste les comptes non payés supérieurs à 200 \$ ainsi que les comptes dus depuis plus de deux (2) ans;

Considérant que le secrétaire-trésorier informe les membres du conseil de la nouvelle procédure instaurée par la MRC de Kamouraska avant de transmettre les comptes à celle-ci :

VOIR TABLEAU EN ANNEXE transmis à la Commission scolaire

1^{re} semaine de février : Liste préliminaire des contribuables endettés et transmission à la Commission scolaire.

2^e semaine de février : À partir de la liste préliminaire; chercher au registre foncier les derniers titres de propriété.

3^e semaine de février : Avis par courrier recommandé aux propriétaires figurant sur la liste que son immeuble est susceptible d'être vendu pour non-paiement des taxes, sauf les numéros de matricule suivants :

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil autorise le secrétaire-trésorier à entreprendre les procédures ci-dessus mentionnées pour

transmettre pour vente à la MRC les immeubles pour défaut de paiement de taxes.

35-2019 **Décompte progressif numéro 1 – Travaux pression eau potable**

Pour faire suite à la lecture de la lettre de recommandation de nos ingénieurs (Firme Asisto), datée du 29 janvier 2019;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu à l'unanimité que : le conseil accepte de payer le décompte progressif numéro à l'Entrepreneur Turcotte 1989 inc., au montant de 245 112 \$ taxes incluses pour les travaux réalisés en date du 31 janvier 2019. Ce montant sera payable suite au rapport de l'ingénieur au dossier, prévu dans la semaine du 11 février 2019.

36-2019 **Demande de Monsieur Francis Michaud (Branchement au réseau d'aqueduc et égouts)**

Le directeur général fait la lecture de la demande de Monsieur Francis Michaud concernant son projet de bâtir une maison unifamiliale (Plain pied) au 30 rue Bérubé a été faite lors de la séance et des questions ont été posées à Monsieur Francis Michaud présent dans la salle.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu à l'unanimité que : 1) le conseil informe Monsieur Francis Michaud que, de façon temporaire, la municipalité va lui apporter à la limite nord - est de son terrain l'aqueduc et les égouts (à vérifier la pente) pour sa maison.

2) La municipalité fera des démarches pour évaluer la possibilité de prolonger le réseau existant d'aqueduc et d'égouts dans ce secteur.

37-2019 **Demande de la Fabrique (Salle)**

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu à l'unanimité que : le conseil accepte de louer gratuitement la salle le 2 mars 2019.

38-2019 **Avis de motion (Projet de règlement numéro 286 régissant le numérotage des immeubles par les services d'urgence pour les bornes 9-1-1)**

Monsieur Marco Lizotte, conseiller, donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du projet de règlement numéro 286 régissant le numérotage des immeubles par les services d'urgence pour les bornes 9-1-1. Ce projet de règlement a été présenté par monsieur le directeur général lors de cette séance et des copies étaient disponibles.

39-2019 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- Municipalité St-Onésime : Enregistrement des armes à feu
- Voisins solidaires : Fin du projet subventionné
- Espace Bois : Envoi d'une lettre (Fibre optique)
- Germain Charest : Lettre concernant la remorque sur le Chemin de service

- Polysesouvient : Réglementation sur les armes à feu
- Monsieur Henri Barbeau : Lettre concernant la modification au zonage – montant demandé 400 \$
- CAUREQ : Lettre
- MMQ : Ristourne

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

40-2019 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

41-2019 **Municipalité Ste-Anne-de-la-Pocatière : Achat local de produits agroalimentaires**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu à l'unanimité que : la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri appuie la résolution de la Municipalité Ste-Anne-de-la-Pocatière.

42-2019 **Vente d'un conteneur à recyclage à Monsieur Rosaire Anctil**

Pour faire suite aux explications de Monsieur le Maire Frédéric Lizotte.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement que : le conseil accepte de vendre le conteneur à monsieur Rosaire Anctil, au prix de 500 \$ négociable.

43-2019 **Achat d'une pompe Flygt 3HP pour la station de pompage numéro 1**

Le directeur général fait la lecture de la soumission de la firme Gaétan Bolduc et Ass., concernant la fourniture d'une pompe Flygt, modèle CP-3085, 3HP, 575/3/60, volute 3, avec câble de 16 m.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement que : 1- le conseil accepte de faire l'achat de la pompe de la firme Gaétan Bolduc et Ass., au prix de 6 873.29 \$ plus taxes et le prix pour la pose de 895 \$ plus taxes.

2- Le conseil demande au directeur général d'effectuer l'achat d'une pompe neuve pour la station de pompage numéro 1.

44-2019 **Société d'agriculture Saint-Pascal (Bottin)**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement qu' : un montant de 75 \$ plus taxes soit alloué.

45-2019 **Désignation de la personne signataire concernant la Politique familiale**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement que : Madame Amélie Gravel, agente de développement, soit autorisée à signer tous les documents relatifs à la Politique familiale.

46-2019 **Achat de deux (2) ordinateurs reconditionnés à Informatique IDC**

Considérant que la municipalité possède deux ordinateurs de première génération et que ceux-ci ne répondent plus aux besoins de la municipalité;

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de faire l'achat de deux (2) ordinateurs reconditionnés d'IDC informatique au prix de 399 \$ plus taxes chacun.

47-2019 **Remplacement du ponceau sur le chemin menant au Site d'enfouissement.**

Considérant que madame Valérie Labrecque s'est rendue le 17 octobre 2019 au LES pour constater l'endroit où le ponceau était à remplacer;

Considérant qu': un mandat a été donné à Guillaume Bouchard, Services-conseil (Résolution 317-2018) pour évaluer le débit de pointe du cours d'eau et de dimensionner le ponceau nécessaire. (Étude hydraulique);

Considérant que les membres du conseil désirent faire exécuter les travaux en 2019;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que: le conseil demande à Guillaume Bouchard, Services-conseil, une offre de services concernant la confection des plans et devis, l'analyse et la recommandation pour le choix de la soumission, la surveillance des travaux, la recommandation de paiement, la préparation de la demande de soumission pour SEAO, etc.

48-2019 **Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 20 h 55.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.